



A.F.T.Namur-Luxembourg
Rue de la Luzerne, 3 Bte 1
Tél.:081/61.24.79
Fax: 081/61.44.03

Jambes, le 4 février 2006

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'ASBL
"AFT REGION NAMUR-LUXEMBOURG"
QUI S'EST TENUE A JEMELLE, LE 04.02.2006.**

Le Comité Régional est représenté par:

Messieurs Daniel SCHREIBER, Jacques CARRIER, Omer DUTERME, Patrick SACRE et Madame Léa MESTACH.

Absent : Jean-François KESSLER

Absent excusé : Monsieur Joseph BURON

1. Vérification des pouvoirs des délégués.

Les Clubs suivants sont présents ou représentés :

Tennis de la Citadelle, RTC Esma, TC Musson, TCJArlonaise, TC Bouillon, TC Virton, TC Wellinois, TC Neufchateau, TCSG Ciney, TC Couvin, TC Marche, TC Houyet, TC Solvay, TC Complexe Moustier, TC Nassogne, Bayard TC Dinantais, TC Godinne, TC Hastière, TC La Bruyère, TC Waltzing, TC La Closière, TSq. Gembloutois, TC Natham, TC Grand Ohey, TC Bouge, TC Paliseul, TC Géronsart, TC de La Ligne, TC Malonne, TC Les Jonquilles, TC Libramont, CT La Roche, TC Fontenalle, TC Bois de Villers, TC Namèche, Barvaux TC, TC Somme-Leuze, TC Tabora, TC Garisart-Sud-Luxembourg, TC Bertrix, TC Haillot, TC Beauraing, Spy TC, TC La Godale, TC des Grottes, TC Lavacherie, TC Temploux, TC Jemelle, TC Houffalize, TC Gedinne, TC Winenne, TC Belgrade, TC Martelange, TC Le Lac, TC des Lorrains, TC Perwez, TC St-Fiacre, TC Franc-Waret.

Soit 257 voix sur 349 (73,6 %) pour 58 clubs présents ou représentés sur 89 (65%)

2. Allocution du Vice-Président et rapport du Secrétaire Régional.

Mesdames et Messieurs les responsables des clubs de la Région Namur-Luxembourg,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

En raison des circonstances que chacun connaît, en l'absence de notre président Joseph BURON, à qui nous transmettons évidemment des vœux de prompt rétablissement, il me revient l'honneur cette année de devoir présider l'Assemblée Générale statutaire de la Région Namur-Luxembourg, Assemblée Générale que je déclare ouverte.

Permettez moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue, à vous qui représentez l'énorme potentiel de bénévolat que comporte encore notre Région, un bénévolat sans lequel nombre de clubs ne pourraient plus fonctionner correctement.

En ce début d'année 2006, et bien que le mois de janvier soit dépassé de quelques jours, je voudrais, au nom du Comité régional, vous présenter nos meilleurs vœux, pour vous, pour vos familles et pour vos clubs.

L'année 2006 a vu l'écllosion d'un Comité régional « new look », issu des élections du 5 février 2005. Si nous voulons dresser le bilan de l'activité de ce nouveau comité, je crois pouvoir affirmer sans forfanterie que la mayonnaise a pris rapidement et qu'un nouveau style, plus moderne, plus efficace, et moins « politisé » a immédiatement été adopté. Nos réunions sont désormais davantage concentrées sur ce qui demeure notre préoccupation principale, le tennis, et nos décisions, presque toujours prises à l'unanimité, le sont dans l'intérêt prioritaire des clubs que vous représentez. L'aspect sportif est toujours pris en considération prioritairement par rapport à l'aspect administratif et nous nous sommes efforcés dans une série de domaines, tels que l'informatique, la communication avec le secrétariat, la transmission des données, de simplifier au maximum les procédures administratives utilisées.

Cette efficacité retrouvée était l'objectif que nous nous étions assigné dès le début de cette année 2005. Nous nous efforcerons dans les mois qui viennent de poursuivre dans cette voie.

Traditionnellement, l'Assemblée Générale statutaire est l'occasion de vous présenter un rapport d'activités et un bilan de la saison écoulée.

Les responsables des différentes commissions vous présenteront dans quelques minutes plus en détail le bilan de l'année 2005, que ce soit dans le domaine de l'entraînement des jeunes, de l'arbitrage ou dans celui plus délicat de l'organisation sportive proprement dite.

D'ores et déjà je peux néanmoins vous faire part d'un certain nombre de paramètres relativement encourageants.

Le nombre d'affiliés au 15.01.2006 est en nouvelle augmentation (plus ou moins 600 membres) par rapport au début de l'année 2005. Cette progression n'est pas spectaculaire mais elle confirme si besoin est que notre Région se porte bien. Je crois pouvoir d'ailleurs affirmer que, si tous les clubs acceptaient de jouer le jeu tel que celui-ci est prévu dans les statuts et règlements de la F.R.B.T, en affiliant systématiquement tous leurs membres, et plus particulièrement tous les jeunes entraînés dans leurs écoles de tennis, la hausse du nombre de membres dont je vous parlais il y a quelques instants serait bien plus importante encore.

Au niveau des interclubs, le nombre d'équipes inscrites dans ces championnats en 2005 a à nouveau augmenté, mais de manière très limitée. (13 équipes supplémentaires par rapport à 2004). Il faut bien se rendre compte à cet égard que les installations des différents clubs arrivent tout doucement à saturation et qu'une augmentation du nombre d'équipes interclubs n'est plus possible dans un grand nombre de clubs.

Au cours de l'année 2005, les clubs de la Région ont poursuivi pour la plupart leur collaboration avec l'A.F.T en matière d'informatisation. La communication des résultats des interclubs par le WEB est devenue aujourd'hui quasiment généralisée. Il reste à l'A.F.T à faire en sorte que la gestion des tournois puisse, à son tour, être assumée de la même manière, ce qui, aux dernières nouvelles, n'est pas encore chose entièrement acquise à l'heure actuelle.

Nos finances sont saines, vous pourrez le constater lorsque notre trésorier Maurice DANTINNE vous fera part des résultats financiers de l'exercice écoulé. Contrairement à ce que d'aucuns avaient pu pronostiquer, cet exercice se termine cette année en boni, ce qui est une preuve supplémentaire de la bonne gestion pratiquée par le Comité Régional, un certain nombre de dépenses ayant pu être réduites grâce à une politique plus réaliste et mieux équilibrée.

Je voudrais à présent épinglez quelques performances qui ont mis en valeur notre Région au cours de la saison sportive 2005.

Je pointerai notamment :

- en championnats interclubs : le maintien des équipes de GEMBOUX et de la CITADELLE en messieurs division 2 Nationale, la victoire du T.C.GERONSART en minimes J.G Ligue, les victoires du T.S.GEMBLOUTOIS en Poussins J.G Div.1 et cadettes J.F div.1 en inter-régions, et la victoire en Poussins div.2 inter-régions du T.C.GARISART.
- au niveau individuel : la victoire de Raphaël BURDALIC (Fontenalle) en Messieurs III aux championnats A.F.T, les succès engrangés au Masters Juniors des As à Mons par Déborah KERFS (Garisart) et François AZZOLA (Gembloux) et au Masters du Critérium Campina à Mons par Nina YATES (Spy) et Adrien FILLEE (Géronsart) ainsi que la belle performance de Laurent-Olivier DAXHELET du T.C.J.Arlonaise, qui, associé à Germain BAHRI de la région du Hainaut, a remporté la catégorie doubles jeunes gens cadets à la Coupe de Borman Nationale.

Avant de terminer ce rapport, je voudrais adresser des ultimes remerciements à vous tous, dirigeants de clubs, qui oeuvrez quotidiennement de manière bénévole pour vos clubs et donc pour la cause du tennis en général, aux membres du comité régional qui s'efforcent, chacun dans le domaine de leurs compétences respectives, d'apporter leur petite pierre à cet édifice qu'est la Région Namur-Luxembourg, et tout particulièrement à notre secrétaire administrative Lucia DOS SANTOS, qui est tout au long de l'année à l'écoute des clubs et qui prodigue à ses interlocuteurs une foule de conseils et d'informations plus judicieuses les unes que les autres.

Je vous souhaite une excellente saison tennistique 2006.

Daniel SCHREIBER

3. Rapport du Trésorier sur le compte de résultat 2005 et le budget 2006.

1. **Avec un an d'avance**, la comptabilité s'est mise en règle avec la nouvelle loi comptable sur les petites ASBL. Comme il est demandé, on vous propose donc l'état des dépenses et recettes ainsi qu'un état du patrimoine, le tout conforme à la loi.
2. **Le compte de résultats 2005** dégage un boni de 3506 €, malgré une prévision de - 11.855 €. Ce boni est essentiellement dû au nombre d'affiliations en hausse, aux tournois, aux amendes, et à une diminution sensible des frais de secrétariat. Ce boni aurait été plus élevé sans les quelques clubs non en ordre au 1^{er} janvier 2006.
Les amendes (8646 €) se répartissent comme suit :
 - Interclubs : 5 978 € (essentiellement dues aux forfaits)
 - Tournois : 1 902 €
 - Arbitres manquants : 757 €
 La décentralisation nous promet une rentrée de 1 901 € et il est bon de remarquer la bonne tenue des affiliations juniors dans notre région (4.169 pour 4.268 au Hainaut, 4.250 au Brabant et 5.572 à Liège)
3. Budget 2006 : malgré des diminutions non négligeables de certains postes, un déficit de **2 460 €** est prévu. Cela est dû en grande partie à la suppression du subside spécial AFT, à la suppression des annuaires et à la perte du sponsoring Campina. A noter que la direction sportive de Mons reprend l'organisation des entraînements régionaux (subside COIB).
Pour s'aligner sur les autres régions, le critérium sera désormais payant (0,25 € par participant).

Maurice Dantine

4. Rapport des vérificateurs aux comptes - exercice 2005

Mesdames, Messieurs,

Nous soussignés Pierre Crevits et Etienne Poot Baudier, avons procédé, en date du 9 janvier 2006, à l'examen des comptes de l'a.s.b.l. Tennis Région Namur-Luxembourg pour l'année 2005. Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle qui nous a été confiée.

Dans sa volonté de montrer l'exemple, l'a.s.b.l. Tennis Région Namur-Luxembourg a mis sa comptabilité en conformité avec la nouvelle loi sur les a.s.b.l., avec un an d'avance sur l'obligation légale. Basée sur l'enregistrement des mouvements de liquidités, les nouveaux comptes dressent un état des dépenses et des recettes selon une nomenclature spécifique, complété par un état du patrimoine. Le tout sera déposé au greffe du tribunal de commerce de Namur.

Les principaux postes des recettes et des dépenses ont été plus spécialement vérifiés. Les soldes des extraits de compte en banque ont été visés et sont conformes aux montants repris dans les comptes. Les écritures concernant l'exercice 2005 ont fait l'objet d'un contrôle par sondage, qui a révélé une conformité avec les pièces comptables. Toutes les dépenses sont appuyées par des pièces justificatives probantes. Au niveau des comptes de recettes, les rentrées diverses sont enregistrées sur la base de documents internes qui justifient les dépôts bancaires.

Le résultat de l'année correspond à un bénéfice de 3 506 euros, obtenu essentiellement grâce, du côté des recettes, à une augmentation du nombre d'affiliations et une hausse des redevances perçues sur les tournois et, du côté des dépenses, à une diminution importante des frais de secrétariat.

Nous tenons à préciser qu'au cours de notre mission, il a été répondu de manière précise et totalement satisfaisante à toutes les questions que nous avons jugé utile de poser.

Nous proposons dès lors de donner décharge aux administrateurs pour les comptes de l'année 2005.

P. Crevits

E. Poot Baudier

5. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs.

L'Assemblée approuve les comptes présentés et donne décharge au Comité Régional pour la gestion de l'exercice 2005.

6. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2006.

L'Assemblée unanime demande à Etienne POOT-BAUDIER et Pierre CREVITS de poursuivre leur mission, ce qu'ils acceptent.

7. Rapport des Commissions.

1. Commission des Jeunes.

Membres: La commission est constituée de 8 membres.

Chantal Dutron, Francine Theismann, Anne Vanloo, Mickaël Dermience, Jean-Christophe Fortemps, Karim Pont, Patrick Sacré et Guy Charlet et dont Patrick Sacré, administrateur de la région en est le responsable.

Objectifs de la Commission.

Détection et sélection des joueurs: En fonction des tests, des circuits, etc....

Etablissement du ranking: En fonction des résultats du circuit d'hiver et des interclubs, établissement du ranking pour le circuit d'été.

Suivi des circuits: a) circuit de l'espérance

b) circuit des jeunes

c) circuit d'hiver

d) La de Borman au niveau régional et national.

Rassemblements: Plusieurs rassemblements : (au sud : Garisat, au centre : Marche, et au nord : Gembloux),

L'objectif de ces rassemblements est de assurer un suivi en réunissant les entraînés, les entraîneurs et les membres de la commission.

Visite des clubs: En fonction des entraînements régionaux.

Fréquence des réunions: Huit réunions se sont déroulées d'avril à ce jour, dont deux en présence de Jacques Leriche et Yves Beckers.

Messieurs Leriche et Beckers nous faisant part de l'évolution dans le monde du tennis.

Conclusions: Patrick Sacré et les membres de la commission restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous remercie de votre écoute et vous souhaite une bonne suite à votre assemblée.

Guy CHARLET

2. Commission sportive.

Voici les grandes lignes du rapport de la commission, largement développées par Thierry MAROT lors de l'assemblée : La Commission s'est réunie 2 fois en 2005.

Aspect sportif :

Principales nouveautés :

- Terrains extérieurs au club : Les interclubs ne peuvent se dérouler sur des terrains se trouvant à plus de 10 Km du site principal. Deux terrains hors site ne peuvent également se trouver à plus de 10 Km.
- Nouvelles formules de doubles pour les plus âgés : Un interclubs régional « double » est créé et les catégories sont les suivantes : Messieurs 55, Dames 40 et Messieurs 60. Les 2 premières catégories joueront les mardis de juin à 18 heures, les Messieurs 60 l'après-midi en semaine et en juin.
- 1 journée de moins en Messieurs : (poule de 8 avec un bye) en guise d'essai avant de passer peut-être à des poules de 6 en 2007. Un référendum sera réalisé dans le courant du mois de mai.

- En jeunes : catégories de tournoi homogènes dans toute l'AFT.

Aspect extra sportif :

- Législation sur le tabac : bilan et synthèse
- AFSCA (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire): explication et calendrier
- Le bénévolat : évolution de la législation.

Pour plus d'informations, les clubs peuvent consulter les sites : www.aisf.be et www.favv2006.be

Informatique :

- tournoi.org : En principe, à partir du 1^{er} juillet le programme « tournoi » sera obligatoire pour les clubs. Mais il est déjà possible d'utiliser gratuitement le programme « tournoi.org » dont les avantages sont indéniables pour l'inscription en ligne et le rapatriement des résultats vers la fédération. (Les clubs doivent prendre contact avec l'AFT pour se faire inscrire).
- excellente ambiance de travail au sein des membres.
- excellent contact et intégration avec le Comité Régional

Thierry Marot

3. Commission de l'arbitrage

Voici le rapport annuel de la CA composée de 8 membres.

Celle-ci s'est réunie à quatre occasions suivant les impératifs du calendrier.

Les principales missions accomplies en 2005 sont :

L'agrégation des nouveaux terrains et des terrains occasionnels suivant la demande du secrétariat ou de la commission sportive.

La correction des tableaux des tournois officiels, confiée à Eric Bourguet.

J'ai pour ma part, géré tout au long de la saison, la bonne application du règlement en matière d'arbitrage des finales des tableaux de simples.

A ce sujet en 2005, 1334 finales de simples étaient annoncées.

905 ont été arbitrées par des officiels et 387 par des détenteurs d'une carte d'affiliation 2005.

Malgré les dérogations régionales accordées, les facilités proposées, 103 finales n'ont pas encore été arbitrées soit, 13%.

Si nous comparons avec 2004, il faut constater une nette amélioration.

En effet, d'après les cartes de matches rentrées, 905 finales auraient été arbitrées en 2005 pour 669 en 2004 soit 236 de mieux.

Deux formations d'officiels ont été organisées en octobre. Pour Namur, à Géronsart formateur, Eric Bourguet, pour le Luxembourg à La Cova, formateur Alain Mespouille.

Une 3^{ème} prévue à Jemelle a été annulée faute d'inscription dans les délais.

Une fois encore, ces 2 formations ont permis aux clubs qui n'étaient pas en règle au sujet du nombre d'arbitres d'éviter les amendes.

43 candidats ont réussi les matières proposées à savoir : arbitre club, juge -arbitre D, (responsable inter-club) et juge- arbitre C.

Ces deux formations auraient dû renforcer la famille d'officiels dans notre région ! Et bien non ! Fin 2004 nous comptons 268 arbitres et juges-arbitres. Fin 2005, 219 et 16 d'entre eux sont « pending » pour 2006. Ce qui signifie qu'ils devront arbitrer impérativement 4 rencontres pour maintenir leur grade en 2007.

Remarque au sujet de l'arbitrage des finales : il est illusoire de vouloir me faire croire qu'un juge arbitre ou, un arbitre, assume seul l'arbitrage de 7 ou 8 finales durant la même journée.

Par expérience, nous savons qu'un juge- arbitre a d'autres obligations un jour de finales

Le contrôle des tableaux d'interclubs a été effectué comme chaque année par M. Dantinne.

Quelques problèmes rencontrés durant la saison 2005.

Tournois.

Tirage au sort des différents tableaux (final, qualificatif et tableau pré- qualificatif)

Certains juges- arbitres ne tiennent pas compte des dérogations régionales répertoriées dans la brochure « Vers l'Avenir » et sur notre site.

Cette négligence entraîne très souvent un non - respect au sujet du nombre de qualifiés qui intègrent les tableaux suivants.

Les tableaux catégories D et M. 4 et 5 sont uniques donc, pas de qualification.

En 2004 et 2005, aucune amende n'a été portée pour ces manquements.

Cependant, pour 2006, après 2 années préventives, face au laisser - aller de certains juges - arbitres, le comité régional a décidé d'appliquer la tolérance 0.

Toutes les catégories « HORS CRITERIUM » doivent être limitées à un seul tableau.

Si malgré le souhait du comité régional de ne plus encourager ces catégories, svp, plus de qualification ni de pré-qualification.

Au sujet de l'arbitrage des finales, le bon juge- arbitre doit connaître ses officiels et leur potentiel. N'envoyez pas des « bleus » pour des rencontres à « risques ».

En dernier recours, si ce choix est nécessaire soyez auprès de lui pour l'aider en cas de décisions difficiles. Bien souvent, en cas de gros problèmes, les officiels non aguerris qui ne se sentent pas soutenus, abandonnent l'arbitrage.

Nouveauté pour 2006 : Il n'y a plus de lucky looser pour les tableaux D1 et M1 ainsi que pour la de Borman.

Interclubs.

- Je pense que le poste « amendes interclubs » qui figure sur le bilan comptable 2005 est très éloquent. Chaque année nous nous attendons à une diminution sensible des amendes. Il fait bien constater que ce serait plutôt l'inverse. Mais faut-il vraiment s'en étonner car les joueurs responsables de ces manquements n'ont aucune obligation financière vis à vis du club pour lequel ils défendent les couleurs.
- Cette année, la chambre de discipline a été saisie d'un grave problème au sujet de faux renseignements, de faux noms sur la feuille du capitaine. Des sanctions sévères ont été prises à l'égard des fautifs.

REGLEMENTS SPORTIFS - RAPPEL

Tenue vestimentaire.

Les bermudas et les pantalons $\frac{3}{4}$ sont toujours interdits en compétitions nationales.

TOURNOIS OFFICIELS 2006- ARBITRAGE DES FINALES

La procédure 2005 reste d'application à savoir :

Consultation de tous les arbitres par courrier en 3 phases :

- Début avril pour les tournois organisés en mai et juin ;
- Début juin pour les tournois de juillet ;
- Début juillet, pour les tournois organisés en août et septembre.

Pour conclure, je vous annonce une journée de l'arbitrage qui se tiendra le samedi 25 mars au club de Marche de 14h00 à 18h00. Nous attendons une confirmation officielle des responsables du club de Marche.

Bonne saison tennistique à tous et merci pour votre bonne attention.

A votre écoute pour des renseignements complémentaires.

Le secrétaire de la CA
Jacques Carrier.

8. Rapport du Coordinateur sportif régional.

RESULTATS MARQUANTS DES JEUNES DE LA REGION EN 2005

ARGAYON 2005

MINIMES FILLES

$\frac{1}{4}$ Finale : Maryse CHABOTEAUX

CADETS

Finaliste : Edouard LEONET

WIMBLEDON ST TROND

POUSSINS

$\frac{1}{2}$ Finale : Lucas GREGO

CADETS

$\frac{1}{4}$ Finale : Edouard LEONET

MINIMES FILLES

¼ Finale : Déborah KERFS

CADETTES

¼ Finale : Jessica APPELMANS

MASTERS AFT

PREMINIMES FILLES

Finaliste : Valentine GRANDJEAN

½ Finaliste : Déborah KERFS

POUSSINS FILLES

¼ Finaliste : Caroline DAXHELET

POUSSINS GARCONS

Vainqueur : Mmthieu LION

Finaliste : Eliot CHAMBON

½ Finaliste : François AZZOLA

¼ Finaliste : Arnaud NEVRAUMONT

SMASH 51

POUSSINS GARCONS

Vainqueur : François AZZOLA

PREMINIMES FILLES

Vainqueur : Déborah KERFS

CHERBOURG

- 10 ANS

Vainqueur : Déborah KERFS

MASTERS CAMPINA

MINIMES FILLES

Vainqueur : Nina YATES

½ Finaliste : Audrey CAPOUET

POUSSINS GARCONS

Finaliste Adrien FILEE

TOURNOIS TRANSFRONTALIER ESCH SUR ALZETTE

EQUIPE GARCONS Termine 2^{ième}

Laurent Olivier DAXHELET

Clément MAAS

Florian DELBRUYERE

Edouard LEONET

EQUIPE FILLES

Termine 4^{ième}

Hélène PECHEUX

Jessica APPELMANS

Tessa MULLENEERS

Laure MORIMONT

RESULTATS DE Frédéric de FAYS

Vainqueur du BMW JUNIOR OPEN DE Luxembourg ITF 2

¼ Finale du FRENCH RIVIERA OPEN EN France ITF 2

¼ Finale du CZECH JUNIOR OPEN EN TCHEQUIE ITF 2

Médaille de bronze aux jeux Olympiques de - 16 ANS LIGNANO ITALIE

ENTRAINEMENTS 2005 / 2006

32 jeunes gens et jeunes filles

TENNIS ETUDES

- 1 Frederic De FAYS
2 Deborah KERFS

TEAMS AFT 2005/ 2006

- | | |
|---------------------|-----------|
| 1 Baptiste DANTINNE | Ciney |
| 2 Laure MORIMONT | Geronsart |
| 3 François AZZOLA | Gembloux |
| 4 Eliot CHAMBO | Gembloux |
| 5 Caroline DAXHELET | La Cova |

Teams Régions

- | | |
|------------------------|-----------|
| 1 Robin MORIMONT | Citadelle |
| 2 Benjamin TAHIR | Geronsart |
| 3 Michaël BLAKE | Gembloux |
| 4 Maryse HABOTEAUX | Spy |
| 5 François WEYNANT | Geronsart |
| 6 Charles VAN TIGGELEN | Gembloux |
| 7 Raphaël MORSOMME | Gembloux |
| 8 Valentine GRANDJEAN | Geronsart |
| 9 Lucas GREGO | Garisart |

Teams mini-Tennis

- | | |
|-------------------------|-----------|
| 1 Pauline VAN HERCK | Garisart |
| 2 Nathan GUILLUY | Garisart |
| 3 Manon Van Den BOSSCHE | Garisart |
| 4 Nathan ST GUILLAIN | Garisart |
| 5 Pauline D'Heur | La Cova |
| 6 Tanguy PIERRE | La Cova |
| 7 Matteo JACQUEMART | Bievre |
| 8 Guillaume PORTELA | Garisart |
| 9 Marius ADANT | Geronsart |
| 10 Louis LOURTHIE | Geronsart |
| 11 Maxence BARBOSA | Gembloux |
| 12 Juliette FRERE | Gembloux |
| 13 Maria BOURAGA | Geronsart |
| 14 Guillaume LAMBIN | Geronsart |
| 15 Maude PIERRARD | Natham |
| 16 Valentin GUYOT | Geronsart |

Appel d'offre circuit de l'Espérance 2006 / 2007

Catégories : Poussins G et F 18m
Pré minimes G et F
Minimes G et F

Appel d'offre tournoi transfrontalier 2007.

Patrick Sacré

9. Election de cinq administrateurs du groupe C (AFT)

Six candidats sont présentés au vote de l'Assemblée : Monsieur Jean DAUGE (Hainaut), Messieurs Alain VAN LANGHENDONCK et Jean D'HAVE (Brabant), Messieurs Jean-Louis CAVERENNE et André STEIN (Liège), et Monsieur Christian VAN HERCK (Namur-Luxembourg).
L'Assemblée procède ensuite au vote en déposant les bulletins dans l'urne prévue à cet effet.

10. Propositions de modifications aux règlements.

Classements : Explications diverses sur les nouveaux classements qui seront proposés pour l'année 2007. Pas de réactions négatives de la part des clubs.

11. Divers

Arbitrage : Proposition de Etienne POOT BAUDIER et Philippe EVERARTS : Supprimer l'obligation d'arbitrage des finales et prévoir des arbitres en stand by. (Le Comité régional examinera la question).

La région introduira une demande de proposition de modification au règlement avant le 15 août 2006, pour que le nombre d'arbitres minimum par club soit calculé sans tenir compte des membres affiliés de moins de 14 ans. Calcul du nombre d'arbitres par club en fonction du nombre de « seniors » et non du nombre total de membres.

La séance est levée à 17 h 30.

Daniel SCHREIBER,
Vice-Président et Secrétaire régional

Annexe : les comptes des résultats 2005, le projet de budget 2006